

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 92 (1995)
Heft: 5

Rubrik: Procès-verbaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux

Société d'apiculture de Bière et environs

Assemblée générale du 31 mars 1995 à la salle des sociétés à Bière

L'assemblée étant convoquée pour 20 h 15, il est 20 h 21 lorsque M. le président ouvre la séance par les souhaits de bienvenue aux 14 personnes présentes. Il excuse M. Fernand Bovy, qui viendra nous rejoindre plus tard, ainsi que M. Walter Gaumann.

Il soumet ensuite l'ordre du jour à l'assemblée qui l'adopte sans opposition. Le secrétaire a fait circuler la liste de présence avec la table, donc nous pouvons déjà passer au point suivant :

Lecture du PV de l'assemblée générale 1994

M. le président passe la parole au secrétaire pour la lecture du PV 1994. Celui-ci ne suscite ni commentaire, ni question, ni contradiction : il est adopté sans opposition.

Rapport du caissier

Je note quelques chiffres au passage : recettes : Fr. 1391.85; dépenses : Fr. 1126.30; augmentation de fortune : Fr. 265.55; fortune nette : Fr. 2036.55.

Ces comptes ayant été dûment contrôlés lors du changement de caissier par nos deux ministres des finances et notre président, nous nous sommes passés de la commission de vérification des comptes pour 1994. Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

Rapport du président

Dans son très copieux et intéressant rapport notre guide souligne la modestie de la récolte 1994. Il se plaît à souligner le succès sympathique de notre broche annuelle et trouve bonne l'idée de la tombola qui renfloue un tant soit peu notre caisse. Il profite de l'occasion pour remercier tous les participants.

Il remercie encore notre nouveau caissier pour la présentation des diapositives lors de la soirée familiale qui a connu aussi un franc succès.

Il nous rappelle l'assemblée de la FV qui a eu lieu à Bière le 18 février dernier. A cette occasion la commune a offert la salle et le vin d'honneur.

Le 18 mars les délégués SAR se sont retrouvés à Yverdon pour l'assemblée annuelle. Cette assemblée était plus calme que d'habitude, seuls les Vaudois se montrant un peu agressifs envers le comité directeur. Le secrétaire a droit, en passant, aux félicitations présidentielles pour sa médaille de vermeil.

Notre orateur du moment se plaît encore à relever la bonne marche de notre société. Il remercie les anciens du comité et leur rend hommage. M. Dening pour 43 années comme caissier, M. Mattille pour 31 ans au comité et M. Cart pour 25 ans comme secrétaire reçoivent chacun une petite channe.

Election des vérificateurs des comptes

Mme Blottin, présentée par notre président, fait une très brillante élection comme rapporteur.

M. Laurent Bertholet, présenté par son papa, passe immédiatement vérificateur, alors que notre ami Bernard Favre est élu suppléant.

Statuts de la société

Notre société ne possédant pas de statuts, le comité en a rédigé en se basant sur une société sœur.

Notre président nous les présente en les lisant article par article. Tous les articles passent la rampe après, parfois, quelques modifications de détail, sauf l'article 19 auquel M. Mattille propose de rajouter comme mission pour le comité de veiller à l'attribution d'un conseiller et d'un moniteur-éleveur pour la section. Cette proposition est acceptée et le secrétaire prend note afin de corriger la version définitive des statuts qui seront mis à jour et envoyés dans les plus brefs délais.

Lecture du PV de l'assemblée générale de la FV et SAR

Afin de combler un oubli sur l'ordre du jour, notre président repasse la parole au secrétaire pour le PV de l'assemblée de la fédération vaudoise. Celui-ci relève la bonne entente qui règne au sein de cette fédération. Tout se passe dans le calme et la sérénité. Le



budget 1995 étant déficitaire, l'assemblée des délégués accepte sans autre une augmentation de Fr. 2.– des cotisations, qui passent ainsi de Fr. 4.– à Fr. 6.–.

Pour ce qui concerne la SAR, pas grand-chose à signaler, si ce n'est, là aussi, une augmentation de Fr. 2.– par membre. Pour certains Vaudois le journal est trop luxueux et son prix devrait être réduit.

Cotisations 1996

Au vu de l'augmentation systématique des coûts, notre président profite de l'occasion pour proposer, nous aussi, une petite augmentation de nos propres cotisations qui passeraient de Fr. 13.– à Fr. 15.– pour la société. Au total, la somme à payer pour la SAR, la FV et notre honorable société serait de Fr. 54.–. Cette proposition fait l'unanimité.

Propositions individuelles et divers

M. Zbinden demande un subside pour le sucre, alors que M. Mattille pense que nous ne sommes pas assez défendus. Il s'ensuit une discussion en petit comité et notre président doit user de son autorité pour rétablir un calme propice aux débats. Il répond aux intervenants que le problème est connu mais que chaque pays a les mêmes problèmes.

M. Cart s'inquiète des bocaux pour 1995 : l'ami Jean-Claude nous fait alors part d'une offre d'une maison tessinoise. Chacun pourra passer commande d'ici à la fin de mai lorsque les quantités seront plus ou moins connues.

M. Bovy, qui nous a discrètement rejoints entre-temps, nous signale la mise en œuvre d'une étiquette régionale créée par la section d'Aubonne et déjà plus ou moins adoptée par la section de Nyon.

M. Jotterand abonde dans ce sens et propose un modèle basé sur le format long de Rithner. Il nous propose une qualité de papier collable au lait. L'assemblée accepte le principe mais notre président se recommande de faire agréer cette étiquette par le contrôle des denrées alimentaires afin d'en assurer la conformité.

Enfin M. le président nous annonce que nous sommes contrôleurs SAR pour les trois années à venir.

Apimondia 1995

Cette réunion des apiculteurs du monde entier aura lieu à Lausanne du 15 au 19 août 1995. Le comité d'organisation cherche encore des bénévoles pour donner un coup

de main. Notre président nous propose de participer, en section, au montage des stands le samedi. Chacun pourra s'inscrire pendant la verrée qui suivra l'assemblée.

De plus nous avons reçu quelques gadgets à vendre afin de procurer quelque argent pour démarrer cette immense organisation.

Activité de la section en 1995

25 juin : broche à la Nicolette avec tombola.

Mai-juin : cours d'élevage, visite de ruchers chez Jean-Jacques.

Novembre 1995 : soirée familière animée par les dias du secrétaire.

C'est finalement à 22 h 03 que notre toujours très respecté président peut clore la séance en invitant chacun pour le verre de l'amitié.

Le secrétaire J.-D. Bertholet

Société d'apiculture de Cossonay et environs

Assemblée générale du 24 mars 1995 au centre Landi de Cossonay

L'assemblée étant convoquée pour 19 h 30, il est 19 h 50 lorsque M. le président peut ouvrir la séance, après avoir retrouvé ses lunettes. Il commence par les salutations d'usage aux 36 personnes présentes. MM. Armand Sahli, Crisinel Frères, Albert Braissant, Eddy Bolay, Marcel Rime, Gilbert Annen, Pierre Jacot, Max Zürcher ont pris la peine de s'excuser. Les listes de présence étant déjà en circulation, nous pouvons attaquer le point 2 lecture des PV 1994. Celui de l'assemblée générale ayant paru dans notre journal préféré, notre orateur du moment propose d'en économiser la lecture. Cette proposition faisant l'unanimité notre guide passe la parole au secrétaire pour la lecture du PV de l'assemblée d'automne 1994. Ce PV est accepté sans opposition.

Notre président, semblant avoir mangé du lion, passe la parole au caissier pour le point 3 :



Admissions, démissions, jubilaires

Au chapitre des admissions tout d'abord : MM. Franck Crozet, Roger Kuffer, Alison Parnel, Jean-François Richard, Jacques Siggen et Philippe Roy ont rejoint nos rangs en 1994, alors que MM. Jean-Pierre Monney, Pierre Rossy et Georges Desponts seront des nôtres pour 1995.

Pour ce qui concerne les départs, nous avons MM. René Oulevay (décédé), Daniel Liotard (transfert à Bière), Gottfried Walter-Zaugg, Philippe Baudraz, Albert Jordan et René Pittet-Mayor (démissions).

Nous avons encore le plaisir et l'honneur de fêter deux jubilaires, soit MM. Jean Lüthi et Frank Bolay pour 25 années de sociétariat.

M. le président remercie notre grand trésorier pour ses bonnes paroles et nous donne lecture du rapport du président.

Rapport du président

Pour notre orateur du moment, 1994 fut une année mouvementée à cause du concours des ruchers. Notre section avait l'honneur de présenter 6 candidats, soit MM. Marcel Décurnex, Jean Cretegny, Eddy Bolay, Stéphane Mora, Max Zürcher et Jean-Daniel Bertholet. Le jury a attribué quatre médailles d'or et deux d'argent. Notre guide félicite notre ami Stéphane qui, malgré son jeune âge, a déjà reçu sa première médaille d'or; encore toutes nos félicitations. Il remercie encore notre ami Jean Cretegny pour la bonne organisation de la course 1994 qui a connu un franc succès. Si 1994 ne fut pas une année faste pour la récolte de miel, par contre les élevages de reines ont bien marché puisque le taux de fécondation atteint environ 90%. Bonne nouvelle : à cause des récoltes assez moyennes de ces dernières années, les stocks de miel ont tendance à diminuer et la maison Narimpex pense nous accorder une légère augmentation pour 1995, à condition que la récolte ne soit pas trop importante.

Notre président déplore le manque d'assiduité lors de la visite des ruchers; même si les dates n'avaient pas paru dans le journal, elles avaient été annoncées lors de l'assemblée générale.

Il nous souhaite encore une bonne année apicole 1995 et repasse la parole au caissier pour les comptes 1994.

Rapport du caissier

Je note quelques chiffres au passage : diminution de fortune de Fr. 1110.– (due avant tout à la course). La course a coûté Fr. 1675.–

à la caisse de la société. Notre fortune au 31.12.94 se monte à Fr. 8878.–.

Rapport de la commission de gestion

M. Morel rapporte au nom de la commission. Il félicite notre caissier pour la bonne tenue des comptes et demande à l'assemblée d'en donner décharge au caissier, au comité ainsi qu'à la commission de gestion.

Après l'adoption du rapport à l'unanimité, le rapporteur nous propose de supprimer le compte courant qui nous coûte environ Fr. 100.– par année. Cette proposition provoque une large discussion en petit comité. Pour certains le compte de chèques postaux est moins cher, pour d'autres il faut changer de banque, etc.

M. Piguet, notre ancien caissier, nous rappelle en passant qu'à l'époque nous avions abandonné le CCP parce qu'il coûtait trop cher!

Bref, le comité se penchera sur le problème et rapportera en automne.

Rapport des inspecteurs

M. Aubert nous signale deux cas d'acariose et nous lit une lettre concernant des nouvelles dispositions légales pour l'apiculture pastorale. Le canton sera divisé en quatre secteurs et la pastorale pourra se faire sans inspection à l'intérieur d'un secteur. Par contre, l'obligation d'annoncer à l'inspecteur reste en vigueur. Cette annonce provoque à nouveau quelques discussions en petit comité et notre président a besoin de toute son autorité pour rétablir un calme propice aux débats.

M. Zaugg n'a rien de spécial à signaler, le varroa est sous contrôle dans son secteur; il demande à chacun d'annoncer ses déplacements de ruches aux inspecteurs.

Pour M. Piguet, rien de spécial non plus dans son secteur, si ce n'est une diminution constante des ruches. Il demande à M. Despraz de lui fournir la liste des ruchers qui hivernent sur son territoire. Son inspecteur officiel étant M. Aubert, l'ami Jean-Pierre demande aux deux inspecteurs de s'arranger entre eux. Il s'ensuit une courte discussion entre les deux parties.

Il semble que certains apiculteurs ne paient pas leur redevance au canton ou n'annoncent pas toutes leurs ruches; ainsi, une fois de plus, les apiculteurs honnêtes casquent pour les autres.

M. Péclard n'a rien de spécial à signaler, si ce n'est, là aussi, une diminution constante des ruches.



Rapport du délégué FV

M. Cretegny rapporte au nom de M. Eddy Bolay.

Je note au passage la grande activité du comité vaudois, qui s'est réuni huit fois au cours de l'année écoulée. Les comptes 1994 laissent un bénéfice de Fr. 307.-. La fortune de la FV se monte à Fr. 8193.15. Par contre, le budget prévoit un déficit de Fr. 2200.- pour 1995 et l'AD vote une augmentation de Fr. 2.- pour les cotisations dès 1996. Le comité actuel est brillamment réélu et M. Hauselmann accepte un mandat supplémentaire vu le manque de candidats pour le poste de secrétaire.

M. Cochard cherche encore et toujours quelques volontaires pour travailler à Apimondia 1995 à Lausanne et l'après-midi se termine par une très intéressante conférence de M. Casutt qui traite la mise en valeur et le conditionnement du miel.

Rapport du délégué SAR

L'ami Stéphane nous donne connaissance d'un copieux et très intéressant rapport. Il nous signale que la présentation actuelle du journal fait l'unanimité ou presque, même si certains le trouvent trop luxueux.

L'effectif des membres SAR diminue d'année en année et le président demande à chacun un effort de recrutement. Là aussi la cotisation sera augmentée de Fr. 2.- par décision de l'AD.

Le concours des ruchers a eu un franc succès, puisque sur 9 candidats il a été distribué 6 médailles d'or et 3 médailles d'argent.

Le concours des ruchers 1995 se déroulera en Valais.

La Fédération suisse a proposé aux cantons de prélever Fr. 0.20 par ruche sur le plan suisse pour financer un poste supplémentaire au Liebefeld. Cette proposition ne semble pas faire l'unanimité outre-Sarine.

La centrale des miels d'Eysins ne fonctionne plus que comme représentant de la maison Narimpex, qui semble avoir un monopole de fait sur le miel dans notre pays.

Rapport des contrôleurs du miel

M. Aguet nous cite quelques chiffres :

8 apiculteurs = 1123 ruches = 14360 kg de miel de fleurs, soit une moyenne de 13 kg par ruche.

8 apiculteurs = 1113 ruches = 13990 kg de miel de forêt, soit une moyenne de 13 kg par ruche.

M. Despraz propose de séparer les quantités entre professionnels et amateurs, afin de ne pas gonfler artificiellement les chiffres. M. Bonzon demande de garder le système actuel, car Jean-Pierre fait partie de la société au même titre que chacun d'entre nous. Tout ceci provoque une discussion en petit comité entre MM. Bonzon et Aubert.

Tous ces intéressants rapports sont adoptés en vrac et sans opposition.

Nous passons aux élections :

Vérificateurs des comptes : M. Morel se retire, son mandat étant terminé et son devoir accompli. M. Pierre Jacot passe rapporteur. M. Jacques Lüthi passe vérificateur. M. Roger Kuffer, présenté par le secrétaire, fait une très brillante élection.

Délégués FV : les anciens sont brillamment réélus.

Délégué SAR : M. Franck Croset, présenté par M. Despraz, fait l'unanimité.

Contrôle du miel : Aucune démission ne nous est parvenue, tous acceptent donc un nouveau mandat et sont réélus aussi sec.

Activités annuelles

M. Jean Cretegny organisera un cours d'élevage. M. Bonzon nous fait part du plaisir qu'il a eu de donner des cours dans une section voisine. Il demande à chacun de participer activement aux cours donnés, car même pour les chevronnés il y a toujours quelque chose à apprendre. Il insiste sur la formation des jeunes.

M. le président demande à l'assemblée si elle est d'accord de perpétuer les visites de ruchers. La réponse étant affirmative, nous organiserons quatre visites de ruchers soit : le jeudi 11 mai chez M. Zaugg à Cottens; le jeudi 18 mai chez M. Aguet à Echandens; le jeudi 15 juin chez M. Décurnex à Aclens; le jeudi 22 juin chez M. Cretegny à Bussigny.

Propositions du comité

Notre respecté président nous fait de la publicité pour Apimondia. L'organisation de cette importante manifestation demande beaucoup d'aides bénévoles pour monter et démonter, pour tenir les stands, pour contrôler les entrées, etc. On peut s'inscrire au moyen du talon-réponse paru dans notre journal préféré.

Il est aussi possible de commander des entrées à prix réduits en passant par la section.



Les membres qui pourraient loger éventuellement un ou des congressistes peuvent aussi s'annoncer. Le CO est un peu dépassé par le succès du congrès. Environ 2800 participants se sont déjà inscrits et les délais d'inscription ne sont pas encore dépassés.

Toutes ces informations provoquent évidemment des discussions en petit comité, chacun ou presque y allant de sa proposition, et là encore notre guide a besoin de toute son autorité pour rétablir un semblant de calme.

M. Cretegny demande à l'assemblée si elle serait d'accord de participer à une journée de congrès, par exemple au moment de la fête folklorique. La réponse étant favorable, le comité organisera donc une sortie durant Apimondia, en principe lors de la fête folklorique.

M. Hauselmann nous fait de la publicité pour le stand de la Fédération vaudoise. La FV nous propose de mettre à disposition un cadre de hausse avec l'adresse de l'apiculteur, qui sera exposé dans le stand et remis à un congressiste, ce qui provoquera forcément un échange de correspondance.

La FV s'est approchée de divers journaux qui seraient d'accord de publier des articles sur l'apiculture afin de faire connaître nos problèmes au grand public.

Assemblée d'automne 1995

Cette assemblée est fixée au 27 octobre 1995 à 19 h 30, en principe au Pré-aux-Moines, à Cossonay.

Assemblée générale 1996

Cette assemblée est fixée au dimanche 24 mars à 13 h 30, en principe à Pampigny.

Propositions individuelles

M. Stéphane Mora nous propose de participer au Comptoir de Cossonay pour marquer l'Année de l'abeille, avec la participation du Fonds de publicité SAR.

M. Lüthi nous signale que le prix d'un stand entier est approximativement de Fr. 1000.– pour une surface d'environ 13 m². Cette proposition est appuyée par MM. Bonzon et Pointet; ce dernier nous propose encore de vendre éventuellement les soldes d'Apimondia et le reste de nos pin's.

Mme Lüthi propose la fabrication et la vente de bougies, alors que M. Pointet s'inquiète d'éventuels verres à boire pendant l'exposition. M. le président lui répond que nous organiserons et vendrons de l'hydromel.

M. Jean Cretegny propose une bourse au miel où chacun pourrait annoncer les quantités qu'il lui reste à vendre. Le secrétaire gérera cette bourse et mettra en relation acheteurs et vendeurs.

La parole n'étant plus demandée, il est 21 h 59 lorsque notre vénéré président peut clore la séance afin que nous puissions passer à la tombola traditionnelle qui nous rapporte la coquette somme de Fr. 494.–.

*Le président M. Décurnex
Le secrétaire J.-D. Bertholet*

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale du 30 mars 1995 à la Croix-d'Or

Il est 20 h 15, lorsque Eric Aubry, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte cette assemblée générale; il nous présente l'ordre du jour suivant :

1. Appel.
2. Procès-verbal.
3. Correspondance.
4. Rapports.
5. Apimondia.
6. Activités 1995.
7. Divers.

1. Appel : 15 membres sont présents, alors qu'un est excusé.

2. Procès-verbal : Lu par l'auteur et approuvé à l'unanimité.

3. Correspondance

MM. Pierre-Alain Dubois et Othenin sont admis membres amis de la société par acclamation.

M. René Collaud nous fait part de sa démission pour raison de santé.

4. Rapports

a) FCNA : Eric Aubry nous fait un bref rapport de cette assemblée qui s'est déroulée le 10 mars 1995, présidée par M. Virgile Odiet. Quatre membres ont suivi le cours de formation de contrôleur de miel au Liebefeld. Mme Rose Aubry a accepté de fonctionner comme responsable cantonale.

La section vérificatrice des comptes sera le Val-de-Ruz.

Il y a actuellement dans le canton 388 apiculteurs (+4); 461 ruchers (+7); 4486 colonies (-137).



Le Liebefeld envisage la suppression d'un ou deux postes de travail.

b) SAR : Cette assemblée des délégués s'est déroulée le 18 mars 1995 à Yverdon, présidée par M. Girod.

Les rapports sont acceptés, ainsi que la nouvelle présentation du journal SAR. Augmentation des cotisations de Fr. 2.-, et toujours annuellement 10 parutions du journal SAR.

Les comptes également sont acceptés et le membre suppléant pour le concours des ruchers sera M. Genolet.

MM. Girod, Cochard, Fauchère et Schaller ont leur mandat renouvelé.

Cette journée s'est terminée par la partie gastronomique.

c) de l'inspecteur cantonal adjoint : D'embellée, Claude Pittet nous signale que 1994 fut une année noire pour l'apiculture neuchâteloise : 4 cas d'acariose, 1 cas de noséma, 3 cas de loque à Lignières où 52 colonies furent détruites.

Pour restreindre les dépenses, les vétérinaires cantonaux romands ont pris la décision de subventionner un produit de traitement antitarroase à 50%, en changeant évidemment de produit chaque année. Pour 1995, le produit retenu est le Bayvarol.

5. Apimondia : Une excursion dans le haut du canton est prévue. Visite du Musée paysan, dîner au restaurant Le Chevreuil et visite du rucher de François Mojon aux Ponts-de-Martel. Le comité cherche toujours des aides et des commissaires; *avis aux amateurs*.

6. Activités 1995 : Visite du rucher d'Eric Aubry aux Bardots, le 3 juin 1995, à 13h30. Projet de course, présenté par Charles Schlunegger. Vallorbe: visite des Grottes de Fer, de l'élevage de bisons, repas, puis visite d'un rucher le dimanche 18 juin.

7. Divers : Quelques indications sont données par M^{me} Aubry concernant le contrôle des miels.

Un membre possédant ses ruchers au Mont-Vully, à quelques kilomètres de la frontière, demande pourquoi il ne peut pas obtenir les produits de traitement dans le canton de Neuchâtel. Claude Pittet répond clairement et signale que l'inspecteur de cercle de la région (canton de Fribourg) est responsable et doit fournir les produits.

Il est 22h et le président lève la séance.

Le secrétaire Didier Gigon

Société d'apiculture Pied du Chasseral

82^e assemblée générale du 25 mars 1995 au Restaurant de l'Ours à Prêles

Convocation pour 20h; 14 présents, dont 4 dames accompagnatrices. Malades, sont excusés : R. Douard, N. Voelker.

M. Grosjean sera scrutateur.

Le PV est accepté.

N'ayant plus d'abeilles, R. Klötzli quitte la société.

La mémoire de Paul Dubois, décédé, est évoquée.

Pour son huitième rapport annuel, le président Heinz Wenger évoque l'année, qui fut bien médiocre dans nos régions, et, se référant à ce printemps frileux, donne des conseils de prudence et d'attention.

Les réviseurs M. Grosjean et R. Kaiser prient l'assemblée de donner décharge au caissier J.-D. Charrière pour l'excellence de son travail, ce qui est fait avec remerciements.

Malgré l'augmentation de la cotisation SAR, la nôtre est inchangée.

F. Sandmeier nous a représentés à l'assemblée de la SAR.

C. Ramseyer et F. Sandmeier proposent une rencontre grillade à leur rucher. Le président les contactera et fixera une date d'entente. Vous serez avisés en temps utile.

Il est recommandé de participer au stamm Schneeberger au Central à Tavannes. Pour Fr. 45.-, il est proposé un week-end à Wengen. Il est organisé par les récoltants de pollen. Inscription jusqu'au 8 avril auprès du président.

Apimondia : visite proposée les 15, 16, 18 et 19 août. Recherche de volontaires pour le congrès. Le président attend votre inscription jusqu'au 1^{er} juin inclus.

Secrétaire depuis 1978, je quitte ce poste. Pas de candidat. La discussion devient oiseuse, j'assumerai jusqu'à la prochaine AG. A mon épouse et à moi-même une attention est remise. Grand merci à tous.

Le commissaire est heureux de se retrouver sur les lieux de son enfance, le Plateau de Diesse; il se plaît à souligner le bon travail accompli par son équipe d'inspecteurs et les remercie vivement pour leur bon travail. Il est assez pessimiste et fait des expériences et découvertes déplaisantes. Même si l'on est apiculteur averti, ne pas hésiter à faire appel aux services de l'inspecteur à la moindre suspicion d'anomalie. Si la situation loque s'est éclaircie au district de Courtelary, elle reste inquiétante dans le district de La Neuveville où de nombreux cas ont été décelés. Il recommande de respecter le délai fixé pour le renvoi des bandes Apistan.



Le conseiller apicole W. Schneeberger fait part d'une accoutumance à l'Apistan ou produits similaires. Il conseille de pratiquer le traitement intégré, qui permettra de conserver la vigueur des colonies parasitées.

Comme prévu, le rucher de la fédération a reçu 10 ruches Schneider neuves et il subit une cure de jouvence. Son responsable J. Amstutz, surmené, a dû renoncer à s'occuper du rucher. Il fait don à la fédération de l'indemnité à lui versée. Désormais le président Girod veillera sur le rucher qui groupe 22 ruches, dont 18 sont occupées.

F. Sandmeier et P. Allemand sont honorés pour 40 ans de sociétariat SAR et tous deux évoquent leurs débuts apicoles et surtout la mirifique récolte de 1959. Kurt Berger remettra la médaille du quarantenaire à la veuve de Paul Dubois.

Et l'on revient à Apimondia, dont vous pouvez lire le détail dans le journal. Sachez toutefois que le 17 août les congressistes excursionneront dans notre région. Deux cars sont prévus, avec comme accompagnateurs-traducteurs F. Sandmeier, W. Schneeberger, B. Lehmann, W. Noirjean. En gros et sous réserve, voici l'itinéraire : Lausanne, Neuchâ-

tel, la Vue-des-Alpes, visite du rucher à l'école d'agriculture où l'on se sustentera, apéro, raclette, etc., visite de la centrale solaire de Mont-Soleil, visite de la laiterie Milval à Saint-Imier, où une collation sera servie, et par temps favorable retour par le Chasseral.

Pour le contrôle du miel un préleveur enverra les échantillons à Philippe Duvoisin à Bévilard qui dispose d'un réfractomètre au titre de la fédération. Deux autres réfractomètres sont à disposition, l'un chez le président d'Erguel-Prévôté, l'autre chez notre président qui finalement se chargera de faire les prélevements sur demande.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 h 30. Ensuite le président nous présente des vues de son voyage en Angleterre à l'Abbaye de Frère Adam. Très intéressantes ces dias, malgré le temps peu propice. Elles nous montrent des Buckfast assez ternes, des installations fort ingénieuses faites pour séduire et intéresser commercialement les visiteurs. J'ajoute que varroa Jacobsonis semble avoir vaincu l'isolationnisme insulaire et profité avant l'heure de l'Eurotunnel.

Le secrétaire

A VENDRE **beaux nucléis**

sur 3-6 cadres,
carniolienne sélectionnée,
reines fécondées en station.

A réserver chez Ernest Fallet
Seyon 11, 2056 Dombresson
tél. (038) 53 24 81

A VENDRE **5 ruches** **Dadant-Blatt**

complètes,
habitées (12 cadres).

Mme Denise Beaud
1482 Cugy, tél. (037) 61 41 43

A VENDRE pour cause de décès, une vingtaine de **colonies**

Renseignements :
tél. (066) 76 67 26

A VENDRE pour raison de santé **15 ruches DB**

vides, en excellent état.
Clément Sermier, Sion
tél. (027) 22 47 34

